CONTENU



# Aptitude et inaptitude du salarié : gérer et sécuriser les risques pour l'entreprise

### **INFORMATIONS**

#### **DURÉE**

Présentiel : Une demi-journée Distanciel : Une demi-journée

Soit 3h30 au total

#### **PRIX**

550 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

#### **DATES ET LIEUX**

Consultez les sessions programmées

#### **FORMATEUR**

Expert KPMG

#### **NATURE DE L'ACTION**

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

#### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

#### **SANCTION DE LA FORMATION**

Attestation de formation

# RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

#### Contactez votre conseiller régional

#### www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région lle de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex N° Siret : 309 660 637 00039

TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Dirigeants, DRH, RRH, Collaborateurs de services RH
- Responsables juridiques, juristes et managers responsables d'équipes

#### **PRÉREQUIS**

Aucun

#### **OBJECTIFS**

- Appliquer les bonnes pratiques pour organiser les visites médicales et interpréter les avis d'aptitude ou d'inaptitude
- Mettre en œuvre les obligations légales d'adaptation du poste et de recherche de reclassement
- Mobiliser les bons interlocuteurs internes et externes (représentants du personnel, organismes spécialisés, service de santé au travail)
- Sécuriser la procédure de rupture du contrat à défaut de reclassement
- Préparer et défendre efficacement un dossier en cas de contentieux
- Renforcer la sécurisation juridique de la gestion de l'aptitude et de l'inaptitude dans l'entreprise pour prévenir les risques sociaux et contentieux

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- · Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- · Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

#### **RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)**

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- · Connexion internet à haut débit

## **PROGRAMME**

#### AVIS MÉDICAUX ET RELATIONS AVEC LE MÉDECIN DU TRAVAIL

- Modalités d'organisation des visites médicales
- Analyse et interprétation des avis médicaux
- Gestion des relations avec la Médecine du travail

#### OBLIGATIONS D'ADAPTATION ET RECLASSEMENT DU SALARIÉ INAPTE

- Définitions et portée des obligations légales
- Procédures internes pour la recherche de reclassement : étendue des recherches, aides possibles, rôle des représentants du personnel
- Recours aux organismes externes pouvant aider l'entreprise
- · Gestion du refus de reclassement du salarié

#### PROCÉDURE DE RUPTURE DU CONTRAT EN CAS D'INAPTITUDE

- · Procédure de licenciement
- · Le rôle des représentants du personnel
- · Particularités de l'inaptitude professionnelle

#### **GESTION DES CONTENTIEUX**

- Contester l'avis du médecin du travail
- Anticiper une procédure devant le Conseil de prud'hommes